



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

213 - Animation et promotion économiques

Propositions financières Budget Primitif 2012

Rapport n° CG/2011/99

Résumé :

Dans un contexte économique et budgétaire tendu, le Conseil Général poursuit une politique de développement économique volontariste visant à améliorer l'environnement des entreprises, faciliter leur implantation et leur extension sur l'ensemble du territoire bas-rhinois. Cette démarche trouve sa pleine efficacité grâce à un investissement conséquent de la collectivité départementale dans les domaines de l'animation et de la promotion économiques.

Dans ce cadre, le Conseil Général s'appuie sur son agence économique, l'ADIRA, acteur majeur du développement économique endogène, et sur Alsace International, chargée de la promotion de notre territoire et de la prospection internationale. Il s'appuie également sur l'ADEC pour favoriser l'usage des TIC dans le domaine de l'économie. La collectivité départementale contribue à l'émergence de nouveaux axes de développement pour les entreprises bas-rhinoises notamment à travers la démarche innovante TIC et Santé. Le Département soutient également l'artisanat en partenariat avec la Chambre de Métiers d'Alsace, accompagne différentes initiatives en faveur de l'emploi et apporte son aide à plusieurs associations à vocation économique.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PDT	Direction du Développement Économique, Territorial et International	5 386 089,38 €
	TOTAL	5 386 089,38 €

2131 - Promotion de l'économie bas-rhinoise (ADIRA et Alsace International)

Crédits inscrits au BP 2011 : 2.940.000 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 2.940.000 €

Le projet de création de la nouvelle collectivité alsacienne fixe pour objectif la fusion des agences économiques. Dans l'attente, il vous est proposé de reconduire le crédit global affecté en 2011 à l'ADIRA et à Alsace International, soit 2.940.000 €.

A noter que depuis le 1^{er} janvier 2011, l'activité de développement à l'international des entreprises alsaciennes a été transférée d'Alsace International vers la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace (CCI Alsace). Ce transfert a concerné également les personnels en charge de ces missions. Alsace International a assuré intégralement la charge financière afférente à ce transfert. A compter de 2012, il est proposé que les trois collectivités alsaciennes participent à la charge financière de ce transfert, de manière dégressive. Une convention financière ad hoc entre la collectivité départementale et la CCI Alsace sera proposée courant 2012. Cette convention précisera les modalités et la durée du financement à intervenir. Ce dispositif se fera à enveloppe constante.

La ventilation des crédits entre les deux agences économiques et la CCI Alsace fera l'objet d'un rapport à une prochaine Commission Permanente.

2132 - Aides en faveur de l'artisanat et conventionnements SOFARIS et SIAGI

Crédits inscrits au BP 2011 : 621.530 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 621.530 €

Créateur de richesses et d'emplois, l'artisanat représente dans le Bas-Rhin près de 99.000 emplois répartis dans 16.754 entreprises. Le Conseil Général met en œuvre différents dispositifs de soutien aux entreprises artisanales et à la promotion de l'artisanat en partenariat avec la Chambre de Métiers d'Alsace.

Le Département intervient en particulier par des aides à la création et à la reprise d'entreprises artisanales à travers un dispositif harmonisé avec la Région Alsace et le Conseil Général du Haut-Rhin. En 2011, près d'une centaine d'entreprises œuvrant principalement dans les métiers du bâtiment, de l'alimentation et des services ont bénéficié d'un montant total de subventions de près de 400.000 €. Pour 2012, il est proposé de doter le fonds d'aide à l'artisanat d'un montant de 400.000 € et d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2012.

A travers les actions qu'elle mène, la Chambre de Métiers d'Alsace poursuit des objectifs de développement économique du secteur artisanal, de formation professionnelle des artisans, de promotion et de sensibilisation aux métiers de l'artisanat. Il est proposé, pour soutenir ces actions de la Chambre des métiers, d'inscrire un crédit de 170.000 € pour 2012, stable par rapport à 2011. Un contrat d'objectifs déclinant les actions conduites en 2012 sera soumis prochainement à notre Commission Permanente.

Rappelons que le Conseil Général a mis en place des outils pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux concours bancaires. Il est proposé de reconduire la dotation prévue à cet effet dans le cadre de notre partenariat avec la SIAGI (prise en charge partielle du coût de la garantie bancaire) à hauteur de 50.000 € en 2012.

2133 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives

Crédits inscrits au BP 2011 : 1.574.310 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 1.824.559,38 €

L'évolution des crédits sur ce mode d'action est liée à la démarche innovante TIC et Santé impulsée par la collectivité départementale.

Démarche TIC & Santé :

La réflexion prospective sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la gestion de la dépendance, démarche dénommée TIC et Santé a été engagée dès décembre 2008. Le plan d'actions global a été adopté par l'assemblée plénière en juin 2009.

Cette démarche a pour objectif de favoriser les innovations technologiques relatives au maintien à domicile des personnes dépendantes ou en perte d'autonomie.

3 thèmes sont abordés dans le cadre de cette démarche :

- Habitat et domotique
- Technologie et lien social
- Coordination des professionnels de l'aide à la personne et du maintien à domicile

En 2010, la démarche est entrée dans une première phase opérationnelle, notamment par le lancement de l'appel à projets qui a conduit à labelliser 7 projets pour un montant total

de subvention de 1 037 600 € programmés de façon pluriannuelle. En 2011, près de 61 % de ce montant devrait être exécuté.

En outre, la démarche a été labellisée « Pôle d'Excellence Rurale » en juin 2010 et la convention d'application a été signée en juin 2011.

L'année 2011 a été consacrée au déploiement des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets. L'évaluation de ceux-ci est en cours et devrait s'achever au 2^{ème} trimestre 2012 compte tenu du plan d'avancement de certains projets. Un partenariat avec le Pôle Aménagement de la Maison en Alsace a également permis de valoriser les premières réalisations dans le cadre de l'exposition « l'Appart à Part ». Cette exposition s'est tenue à l'Hôtel du Département en juillet et août 2011. Elle a été renouvelée à Haguenau dans le cadre des 67h du 67.

L'année 2012 sera dédiée à la poursuite de l'appel à projets et au déploiement des actions labellisées « Pôle d'Excellence Rurale », en particulier la mise en place d'un réseau de démonstrateurs. Il est également envisagé le lancement d'un nouvel appel à projets, avec une éventuelle évolution des critères d'éligibilité selon les conclusions issues de l'évaluation du 1^{er} AAP (appel à projet).

Ainsi en 2012, il est proposé de consacrer 1 026 749,38 € à cette démarche, répartis comme suit, en investissement :

- 285 619,38 € pour la tranche 2012 des subventions de l'appel à projets.
- 741 130 € permettant d'initier les actions des autres volets de la démarche, en particulier le déploiement du Pôle d'Excellence Rurale.

Enfin, 50.000 € de crédits de fonctionnement permettraient de faire face à diverses dépenses nécessaires au bon déroulement de cette démarche (prestations de conseil, communication ...).

Soutien aux actions innovantes de l'ADEC :

Le Département s'est engagé dès 2005 dans le soutien aux actions de l'ADEC en faveur de l'appui aux territoires et aux entreprises pour le développement des Technologies de l'Information et de la Communication.

Pour la période 2011-2014, les orientations stratégiques de l'ADEC s'articulent autour de 3 axes :

- le soutien aux entreprises,
- l'accompagnement de projets de développement des territoires,
- des missions transversales.

Durant la même période une réflexion sur l'évolution de la structure en lien avec celle engagée pour les autres structures d'animation économique départementale et régionale sera engagée.

Il est proposé d'inscrire une subvention de 500.000 € au titre des actions portées par l'ADEC en 2012, permettant à la structure de financer le poste de chargé de mission TIC & Santé. Un contrat d'objectifs déclinant les actions conduites sera examiné prochainement par notre Commission Permanente.

Soutien à l'emploi et à diverses initiatives d'animation et de promotion économique :

Le Conseil Général a apporté, sur la période 2009-2011, son soutien à l'animation des trois pôles de compétitivité alsaciens (Biovalley, Fibres Grand Est et Véhicule du Futur). Ces partenariats seront amenés à être renouvelés en 2012. L'engagement du Département pourra être revu au regard des nouvelles orientations des pôles et des priorités

départementales. Dans l'attente de la précision du nouveau contour des partenariats en faveur des pôles de compétitivité alsaciens, il est proposé de prévoir une dotation prévisionnelle de 110.000 €, identique à celle de 2011, au projet de Budget Primitif 2012.

Le Conseil Général s'implique également fortement dans le soutien à l'emploi à travers des initiatives telles que « Avenir Mode d'Emploi » menée en partenariat avec l'Inspection Académique du Bas-Rhin, visant à sensibiliser à l'orientation et aux métiers les chefs d'établissements et les enseignants des collèges. Pour cette opération, un crédit de 15.000 € est proposé au Budget Primitif de 2012.

Dans le domaine de la protection des consommateurs, notre collectivité poursuit en 2012 son partenariat avec la Chambre de Consommation d'Alsace. Un crédit de 42 840 € est proposé au titre de ce partenariat.

Enfin, des crédits sont proposés au Budget Primitif de 2012 au titre du renouvellement du soutien départemental en faveur des structures suivantes (montant inchangés) :

- Association TGV Rhin-Rhône-Méditerranée : 22.870 €
- Association TGV Est Européen : 2.000 €
- Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) : 10.000 €
- Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) : 1.530 €
- Fond'Action Alsace : 6.000 €

S'agissant de l'association STRASBOURG Convention Bureau, rappelons que pour la première année de fonctionnement (2008), un apport important des collectivités territoriales avait été mis en place (350.000 € dont 75.000 € alloués par le Conseil Général, représentant 2/3 du budget) pour soutenir et consolider la structure.

C'est dans cette logique que la contribution départementale a évolué de 75.000 € en 2008 à 50.000 € en 2009, 30.000 € en 2010 et 15.000 € en 2011, en lien avec la montée en puissance attendue des financements privés.

En cohérence avec le caractère « d'aide au démarrage » de cette subvention, il est proposé de porter à son terme la démarche de dégressivité, et d'y mettre fin à compter de 2012.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
2131	Promotion de l'économie Bas-Rhinoise (A.D.I.R.A et Alsace International)	2 940 000,00 €	2 940 000,00 €
2132	Aides en faveur de l'artisanat et conventionnement SOFARIS	621 530,00 €	621 530,00 €
2133	Soutien à l'emploi et à diverses initiatives	1 574 310,00 €	1 824 559,38 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, et en accord avec la Commission des Finances et des Affaires Générales, le Conseil Général :

- approuve l'ensemble des propositions d'inscriptions budgétaires exposées dans le rapport et traduites dans le projet de budget primitif 2012, pour un montant total de 5 386 089,38 €

- décide d'attribuer les subventions suivantes aux organismes ci-après :

** Association TGV Rhin-Rhône-Méditerranée : 22.870 €*

** Association TGV Est Européen : 2.000 €*

- * *Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) : 10.000 €*
- * *Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) : 1.530 €*
- * *Fond'Action Alsace : 6.000 €.*

- décide de mettre fin à compter de l'exercice 2012 au soutien départemental à l'association Strasbourg Convention Bureau.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL